## Questions orales

## LA FISCALITÉ

L'hon. Herb Gray (Windsor-Ouest): Monsieur le Président, j'ai une question à poser au ministre responsable des Affaires constitutionnelles.

On a rapporté plus tôt cette semaine que le gouvernement fédéral accepterait que les neuf provinces qui ne le font pas déjà perçoivent leur propre impôt sur le revenu des particuliers directement auprès des contribuables.

Est-ce vrai? Dans l'affirmative, pourquoi le gouvernement veut-il accroître, et les frais liés de la paperasserie, et les impôts des contribuables, dans la plupart des régions du pays?

L'hon. John McDermid (ministre d'État (Finances et Privatisation)): Monsieur le Président, le député se rappellera que, le 24 juin, nous avons diffusé un document de travail pour savoir s'il était opportun de tenir compte, dans la Loi de l'impôt sur le revenu, des demandes des provinces, qui désirent bénéficier d'une plus grande souplesse dans leur perception de l'impôt sur le revenu des particuliers.

Nous accueillons actuellement ces opinions, et serions très heureux de recevoir un mémoire du député.

L'hon Herb Gray (Windsor-Ouest): Monsieur le Président, le ministre peut-il dire à la Chambre quels seront les frais supplémentaires liés à la paperasserie et l'administration si les neuf provinces concernées commencent à percevoir leur propre impôt sur le revenu directement des particuliers?

S'il ne peut pas nous donner ce chiffre, pourquoi veut-il imposer ce fardeau supplémentaire aux contribuables qui croulent déjà sous le poids des impôts du gouvernement?

L'hon. John McDermid (ministre d'État (Finances et Privatisation)): Monsieur le Président, bien entendu, c'est un des facteurs dont nous tiendrons compte.

La taxe sur les produits et services est un tentative pour instaurer une taxe nationale, une seule taxe, un seul régime de perception dans tout le pays, bref un pas vers l'harmonisation du régime fiscal. Si le député convient que le régime de perception d'impôt sur le revenu appliqué par le gouvernement au nom des provinces permet de réduire les frais liés à la paperasserie, alors je suis certain qu'il souscrira à un régime de taxe de vente nationale.

## L'AGRICULTURE

M. Lorne Nystrom (Yorkton—Melville): Monsieur le Président, ma question s'adresse au premier ministre.

Au début de la journée, à Ottawa, les syndicats du blé des Prairies ont présenté une autre demande de paiement en espèces d'un milliard de dollars pour les producteurs de lait.

Étant donné que cette année, le revenu moyen par famille des agriculteurs des Prairies est beaucoup moins élevé que celui des cinq années précédentes, je voudrais savoir si le premier ministre accédera à leur demande et s'il peut les assurer d'un paiement en espèces d'un milliard de dollars cet automne.

L'hon. Charles Mayer (ministre de la Diversification de l'économie de l'Ouest canadien et ministre d'État (Céréales)): Monsieur le Président, j'ai eu la chance hier de rencontrer les représentants des Syndicats du blé des Prairies. Nous avons eu l'occasion ces dernières semaines d'assister à des manifestations où les agriculteurs ont exprimé beaucoup d'inquiétude au sujet de leurs problèmes financiers. Nous savons tous qu'ils traversent des temps extrêmement difficiles. Nous avons rencontré les agriculteurs par le passé et nous leur avons déclaré que le gouvernement était disposé à faire son possible pour les appuyer à l'avenir.

• (1440)

Il ne s'agit pas seulement de leur donner un appui financier. Nous devons tout faire pour les aider, sur la scène internationale comme nous le faisons maintenant. Le premier ministre s'efforce de mettre un terme à la guerre commerciale qui affaiblit énormément nos agriculteurs et qui les a placés dans la situation difficile qu'ils connaissent.

M. Lorne Nystrom (Yorkton—Melville): Monsieur le Président, j'ai demandé expressément si un versement d'un milliard de dollars serait effectué aux fermiers au cours de l'automne. Si je pose cette question, c'est parce que le revenu annuel moyen d'une famille agricole dans les Prairies est inférieur, malgré l'aide existante, à 6 500 \$ par an.

Comme question supplémentaire, j'aimerais demander au premier ministre, au cas où un tel versement ne serait pas prévu cet automne, d'expliquer à la Chambre pourquoi le gouvernement du Canada tient absolument à maintenir le revenu agricole dans les Prairies à environ le quart du revenu défini comme le seuil de la pauvreté?